



**BUT 4 – L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS**  
**OBJECTIF 2.4 DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA CSMB : MAINTENIR LES ACTIONS POUR DÉVELOPPER UN MILIEU SAIN ET SÉCURITAIRE**

Plan d'action pour développer un milieu sain et sécuritaire

Choix de priorité	Choix des actions à mettre en place	École	Jeune	Famille	Communauté
<p><b>Objectifs:</b></p> <p><b>Poursuivre le travail d'harmonisation des pratiques d'intervention entre l'école, le service de garde et la famille concernant les situations d'intimidation, les actes de violence et les conflits ouverts, en vue de les prévenir, de les gérer et de les réduire.</b></p> <p><b>Cible :</b></p> <p>1) S'assurer que tous les parents de la communauté connaissent le plan de lutte et le plan d'action, ainsi que les modalités et démarches à suivre en cas de dénonciation d'acte d'intimidation et de violence.</p> <p>2) Poursuivre, durant l'année scolaire, l'utilisation, par tous les intervenants de l'école, des mêmes outils efficaces (rapport d'évènement d'intimidation, protocole, fiche de signalement) pour gérer les situations de conflits, d'intimidation ou les actes de violence.</p> <p><b>Indicateurs:</b></p> <p><input type="checkbox"/> Diffusion à travers les assemblées, les organisations pédagogiques, le portail web et l'Hebjo des documents en lien</p>	<p><b>Actions déjà en place</b></p> <p><b><u>À POURSUIVRE</u></b></p>	<p><input type="checkbox"/> Application d'un protocole d'intervention adapté à la réalité de l'école pour convenir des pratiques à adopter avant, pendant et après une situation d'intimidation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation/distribution de ce protocole à tous les acteurs.</li> <li>- Application d'un protocole d'intervention adapté à la réalité de l'école, convenant des pratiques à adopter avant, pendant et après une situation de conflit ouvert ;</li> </ul> <p><input type="checkbox"/> Lors des rencontres du comité EHDAA (éducatrices, direction et PNE), (dans un local fermé), faire un portrait des interventions mises en place par les différents intervenants afin de s'assurer du suivi des signalements.</p> <p><input type="checkbox"/> Rencontre entre le comité EHDAA et le technicien du service de garde afin d'arrimer nos interventions.</p> <p><input type="checkbox"/> Interventions cohérentes avec la structure de l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation scolaire orientée sur le développement global de l'enfant (dans laquelle les enfants se donnent des objectifs personnels).</li> </ul>	<p><input type="checkbox"/> Situation de violence physique (prise en charge par deux éducatrices) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêt de comportement</li> <li>- Gestion des émotions</li> <li>- Réparation</li> </ul> <p><input type="checkbox"/> Avant, pendant et après une situation d'intimidation, interventions effectuées auprès des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'enfant victime ou témoin d'actes d'intimidation en parle à un adulte en qui il a confiance. Ce dernier transmet l'information aux adultes concernés dans le suivi à faire, dans le plus court délai possible.</li> <li>- Rencontre(s) de suivi de l'éducatrice titulaire avec les enfants concernés, séparément, afin d'avoir une représentation juste des faits (dans des locaux isolés). Les délais seront précisés selon la gravité, l'intensité et le contexte de la situation nécessitant alors une intervention différentielle (plus longue pour certaines situations plus complexes, nécessitant plus de soutien).</li> <li>- Observation, vigilance, arrêt de comportement, fiche de réflexion, stratégies de résolution de conflits.</li> <li>- Accompagnement dans le développement d'habiletés relationnelles, de communication, d'habiletés sociales, développement de l'estime de soi et de l'empathie,</li> </ul>	<p><input type="checkbox"/> Communication ouverte tripartite entre les éducatrices de l'école, le service de garde et la famille.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivis effectués selon le délai nécessaire (à préciser selon la problématique) et contact téléphonique informant du processus.</li> <li>- Selon le besoin, rencontres entre les parents, les éducatrices et le service de garde.</li> <li>- Rencontre plus ciblée et confidentielle avec les parents des enfants concernés et support actif.</li> <li>- Communication et échange de coordonnées entre parents et entre parents-éducateurs.</li> </ul> <p><input type="checkbox"/> Saisir toutes occasions qui se présentent lors de soirées de comité pour réfléchir sur le sujet de l'intimidation.</p> <p><input type="checkbox"/> Diffusion du processus de signalement de situations d'intimidation par les parents aux intervenants de l'école (éducatrice de leur enfant).</p>	<p><input type="checkbox"/> Référence des familles en difficulté vers le CLSC.</p> <p><input type="checkbox"/> Référence d'aide professionnelle.</p> <p><input type="checkbox"/> Participation aux conférences ouvertes à tous les comités régionaux.</p> <p><input type="checkbox"/> Sensibilisation et création de documents de références bibliographiques sur le thème « Sensibilisation à l'éducation à la sexualité des enfants » destinées à la communauté.</p>

<p>avec le plan de lutte pour prévenir et combattre les conflits, l'intimidation et les actes de violence.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Utilisation et référence systématiques par tous les intervenants au protocole d'intervention lors de situations d'intimidation.</li> <li><input type="checkbox"/> Utilisation efficace de la fiche de signalement d'une situation de conflit, d'intimidation ou de violence.</li> <li><input type="checkbox"/> Rencontres de suivi lors des réunions EHDA et du service de garde en lien avec l'application/l'efficacité du protocole.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modèle éducatif centré sur l'enfant, approche d'apprentissage individualisé basée sur la relation (l'enfant demeure deux ou trois ans avec la même éducatrice).</li> <li><input type="checkbox"/> Rencontres d'évaluation tripartite (enfant, éducatrice et parents).</li> <li><input type="checkbox"/> Groupes classe multi âge intégral.</li> <li><input type="checkbox"/> Réunions de groupe (4 fois par jour) qui permettent à chaque enfant d'apprendre à communiquer et à prendre sa place dans le meilleur respect de tous : tenue de discussions et/ou mises en situation sur différents sujets (les différences, le langage verbal et non verbal, l'intimidation, etc.).</li> <li><input type="checkbox"/> Poursuivre la formation des élèves sur le rôle des « témoins » dans une situation d'intimidation offerte par la psychoéducatrice (sous forme d'ateliers).</li> <li><input type="checkbox"/> La psychoéducatrice informera les éducatrices du système des 4R mis en place par la CSMB pour la gestion des cas d'intimidation et de violence.</li> </ul>	<p>rencontre de réparation, élaboration d'un plan d'intervention ou d'un protocole pour l'élève au besoin.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consignation par écrit des événements de conflit, d'intimidation ou de violence et des mesures prises (fiches de signalement). Fiches gardées au bureau de la direction.</li> <li><input type="checkbox"/> Prévention ciblée visant la formation des élèves manifestant des difficultés dans la gestion de leurs relations interpersonnelles</li> <li><input type="checkbox"/> Ateliers d'information pour tous et de prévention contre l'intimidation – moments ciblés où les jeunes peuvent s'exprimer sur le sujet.</li> <li><input type="checkbox"/> Plus grande utilisation de la trousse de la C.S.M.B. (programme de prévention de la CSMB) par les éducatrices et la psychoéducatrice (à l'intérieur des réunions de groupe ou suite à un conflit par exemple).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Respect des délais de traitement d'une situation nécessitant un soutien selon la gravité du contexte.</li> <li><input type="checkbox"/> Poursuivre la diffusion de capsules d'information sur le sujet de l'intimidation dans l'Hebjo (outils, protocoles, démarches et procédures de l'école).</li> </ul>	
	<p><b>Actions efficaces</b></p> <p><b><u>À DÉVELOPPER</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Prévoir l'arrimage des interventions entre les deux milieux scolaires dans le but de faire de la prévention de conflits et d'actes de violence.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Déposer sur le portail web le plan de lutte, le plan d'action, l'évaluation de la mise en œuvre du plan de lutte.</li> <li><input type="checkbox"/> Informer la communauté, lors de la soirée d'information du</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Diffuser les différentes ressources disponibles pour la communauté.</li> <li><input type="checkbox"/> Présenter les résultats du sondage sur le portrait de la violence à l'école Jonathan</li> </ul>

		<input type="checkbox"/> Élaborer un protocole d'intervention pour les établissements Jonathan et Hébert.		<p>début d'année, de l'implication du service de garde dans la prévention, le combat et la prévention de conflits, d'intimidation et d'actes de violence.</p> <input type="checkbox"/> Documents destinés aux parents expliquant le plan de lutte (trousse d'information) et la position de l'école, en précisant aussi les attentes par rapport au rôle du parent. Ces documents seront diffusés durant l'année scolaire à travers l'Hebjo, le portail web, le comité « Nouveaux parents » (cartable), le service de garde et le babillard dans la salle des éducatrices. <input type="checkbox"/> Accueil et intégration des nouvelles familles : documents sur le fonctionnement et les implications attendues. <input type="checkbox"/> Encourager et encadrer le signalement fait par les élèves ou les parents aux intervenants de l'école afin qu'ils puissent s'assurer de la médiation. <input type="checkbox"/> Rencontre de réflexion sur les thèmes liés aux conflits, l'intimidation et la violence organisé par le comité intimidation.	<p>avec l'outil SÉVEQ.</p>

**Indicateurs École et milieu en santé (document de travail, groupe de travail DSP-MELS)**

<p><input type="checkbox"/> Les interventions ont été planifiées de façon concertée:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les interventions sont choisies en tenant compte d'un portrait de la situation des jeunes;</li> <li>- les interventions répondent à des objectifs spécifiques (qui décrivent précisément les résultats recherchés);</li> <li>- les interventions sont concertées entre l'école et le CSSS ou la communauté (organisme, table de concertation);</li> <li>- la démarche est coordonnée (comité, porteur de dossier ou autre mécanisme de coordination);</li> <li>- les interventions font l'objet d'un suivi annuel.</li> </ul>	<p><input type="checkbox"/> Les interventions agissent simultanément à au moins deux niveaux parmi les niveaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- jeune</li> <li>- école</li> <li>- famille</li> <li>- communauté</li> <li>- service de garde</li> </ul>	<p><input type="checkbox"/> Les interventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sont examinées à la lumière des recommandations d'experts (ex. : fiches de l'INSPQ) et/ou;</li> <li>- sont des pratiques prometteuses, démontrent un potentiel d'efficacité, font consensus parmi les intervenants.</li> </ul>	<p><input type="checkbox"/> Les interventions engagent activement les jeunes (faire des choix, prendre des responsabilités, participer à l'élaboration, développer sa créativité, prendre des initiatives, se questionner, etc.).</p>	<p><input type="checkbox"/> Les interventions sont réinvesties :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elles ne se limitent pas à une activité ponctuelle.</li> <li>- Elles sont réinvesties en classe dans divers domaines d'apprentissage ou dans d'autres contextes que la classe, par exemple, au service de garde, dans les activités parascolaires ou dans la communauté.</li> </ul>
---	---	---	---	---